

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2175

présenté par

Mme Gruet, M. Dive, M. Nury, M. Boucard, M. Vatin, Mme Bonnet, M. Cordier, Mme Périgault,
M. Brigand, M. Jean-Pierre Vigier, M. Forissier, M. Gosselin, Mme Corneloup, M. Viry et
Mme Duby-Muller

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.